

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A & E FRUITS		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 220 446	FB	FC	3 220 446	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG		FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 220 446	FK	FL	3 220 446	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	6 962	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 227 408
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 328 305
	Variation de stock (marchandises)*					FT	50 000
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 203
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	423 072
	Impôts, taxes et versements assimilés *					PX	5 393
	Salaires et traitements *					FY	139 785
	Charges sociales (10)					FZ	47 544
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	4 839	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	607
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 002 748
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	224 659	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 857
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	6 857	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(6 857)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	217 802	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>A & E FRUITS</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 211
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 211
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 211)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	3 472
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 227 408
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 016 289
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	211 119
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	1X	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A4	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION**➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles****✓ Coût d'entrée**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Fonds de commerce

Seuls sont inscrits en fonds commercial les éléments incorporels acquis par l'entreprise. Ces éléments font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est notablement inférieure à leur valeur nette comptable.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du premier entrée/premier sorti.

Les stocks ont à la clôture une valeur brute de 150 000€.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 458 450 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	458 450	0	458 450	%
TOTAL	458 450	0	458 450	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 513 701 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	458 450			458 450
Immobilisations corporelles	41 550	738		42 288
Immobilisations financières	12 963			12 963
TOTAL	512 963	738		513 701

Amortissements et dépréciations d'actif = 6 497 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 658	4 839		6 497
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 658	4 839		6 497

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce	458 450	0	458 450	Non amortiss.
Ensembles immobiliers industriels	33 150	4 721	28 429	de 1 à 10 ans
Matériel industriel	6 300	847	5 453	10 ans
Matériel bureau / informatique	2 838	929	1 910	de 3 à 5 ans
TOTAL	500 738	6 497	494 241	

Etat des créances = 840 506 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	12 923		12 923
Actif circulant & charges d'avance	827 583	827 583	
TOTAL	840 506	827 583	12 923

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	1.00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	1.00	1 000

Provisions = 236 252 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	236 252			236 252
TOTAL	236 252			236 252

Etat des dettes = 1 238 449 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	510 930	67 384	225 900	217 646
Dettes financières diverses	139 727	345 171		
Fournisseurs	502 848	502 848		
Dettes fiscales & sociales	83 223	80 223		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 721	1 721		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 238 449	997 348	225 900	217 646

Charges à payer par postes du bilan = 24 657 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	23 724
Dettes fiscales & sociales	933
Autres dettes	
TOTAL	24 657

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT***Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 24 657 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parv(408100)	23 724
TOTAL	23 724

Dettes fiscales et sociales	Montant
Taxe d'apprentissage (448620)	478
Formation continue (448630)	455
TOTAL	933

A&E FRUITS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 20, rue Ravez, 33000 BORDEAUX
895 176 840 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 16 FEVRIER 2023
--

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2022

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 211 118,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	211 118,53 euros
Absorption des pertes antérieures	195 399,17 euros
Solde	15 719,36 euros
A la réserve légale	100,00 euros
Solde	15 619,36 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 15 619,36 euros.

L'associée unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2022 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Présidente



Désignation de l'entreprise : A & E FRUITSAdresse de l'entreprise 20 RUE RAVEZ 33000 BORDEAUX

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

0 | 7 |

Numéro SIRET * 8 9 5 1 7 6 8 4 0 0 0 0 1 8Néant ☐ *Certifiés conformes
par le Président Exercice N clos le,
13 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 2 | 2 |

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	458 450	AI		458 450
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	33 150	AQ	4 721	28 429
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 300	AS	847	5 453
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 838	AU	929	1 910
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	40	BE		40
	Prêts	BF		BG		
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières *	BH	12 923	BI		12 923
	TOTAL (II)	BJ	513 701	BK	6 497	507 204
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	150 000	BU		150 000
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	366 240	BY		366 240
	Autres créances (3)	BZ	461 343	CA		461 343
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	6 634	CG		6 634
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	984 217	CK		984 217
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 497 918	1A	6 497	1 491 421
Reuvs : (1) Dont droit au bail :						
Clause de réserve de propriété : *						
Immobilisations :						
Stocks :						
Créances :						

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		A & E FRUITS		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000, ..)	DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(195 399)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	211 119		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	16 719		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (III)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	236 252		
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR	236 252			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	510 930		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	139 727		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	502 848		
	Dettes fiscales et sociales	DY	83 223		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 721		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 238 449			
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (II à V)	EE	1 491 421			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	794 903			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	12 720			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.